

Chapitre II

Le discours sur la citoyenneté à travers les quotidiens nationaux : production et réception

Mustapha MEDJAHDI*

Introduction

Avant de formuler le questionnement pour ce travail, il est essentiel de s'entendre d'abord sur le rôle de la presse comme vecteur de la culture citoyenne. Plusieurs théories de l'information et de la communication reconnaissent aux médias une capacité d'influence. Les travaux empiriques qui s'inscrivent dans le cadre de la théorie de *l'agenda setting*¹ à titre d'exemple, montrent bien que c'est plutôt les moyens d'information qui définissent l'importance des sujets aux citoyens, en d'autres termes, un sujet d'ordre général ne deviendrait important pour les individus, que si les moyens d'information lui accordaient de l'importance. Nous avons constaté que ce n'est qu'après que les médias aient accordé une importance au phénomène de l'émigration clandestine que les étudiants en sciences humaines et en sociologie notamment se sont penchés sur la question. L'essentiel c'est que la théorie de l'agenda montre bien que les médias définissent pour les individus les sujets importants et ceux qui le sont moins. La capacité de l'influence selon *l'agenda setting*, réside dans la puissance des médias à orienter les regards et les champs d'intérêts vers des domaines en focalisant les écrits et les analyses sur des questions précises. En somme, ce que les médias considèrent comme très important, devient très important pour le public. Donc, si on adopte l'hypothèse de cette théorie, la citoyenneté ne devient un sujet important pour les individus et la

* Maitre de recherche au crasc

¹ MacCombs. M and Shaw.D., «The agenda setting function of mass media», Ed. Public opinion Quarterly , vol. 36, 1972

société que si les médias consacrent plus de pages, plus de débats et par conséquent plus d'intérêt à la question.

La théorie de la « *cultivation* » va plus loin, elle considère que ces moyens construisent le sens pour les individus. Les médias jouent le rôle d'intermédiaire entre l'individu et son environnement. Cette théorie a dépassé le stade des suppositions, dans la mesure où elle a été validée sur la base des travaux de terrain menés par une équipe de recherche sous la direction de Gerbner². Ils sont liés à un contexte historique caractérisé par la montée de la violence aux Etats-Unis à l'époque du président Johnson. Les études longitudinales ont permis à l'équipe d'expliquer comment le sens se déplace de la réalité télévisuelle virtuelle à la vie réelle³. Par précaution, il faut considérer des limites aux effets des médias dans le contexte local algérien. Cela déterminerait les limites de ces deux théories qui ne font que proposer une entrée théorique pertinente. Cela dépend de la relation entre l'activité médiatique et l'audience, c'est à dire le degré de l'implication des citoyens dans la vie médiatique nationale, en d'autres termes l'intérêt accordé par les citoyens, non seulement à la presse, mais aussi aux sujets investis par cette dernière. Même si la presse produit suffisamment d'articles sur le sujet de la citoyenneté, à titre d'exemple, cela ne veut pas dire qu'elle suscite automatiquement l'intérêt des lecteurs. Cela dépend en grande partie des attentes. A la veille d'un match de football, ces derniers sont plus intéressés par les événements sportifs, que par les autres articles qui passeraient inaperçus. C'est pour cela qu'il n'est pas imaginable que les deux théories aboutissent à des résultats à travers une logique « mécanique ». A vrai dire, il y a une réalité et un contexte à prendre en ligne de compte. D'une part, la domination de l'audiovisuel en Algérie qui rétrécit le champ de la presse écrite, et d'autre, les lecteurs de la presse écrite qui représentent une masse limitée en nombre, une masse fragmentée, s'agissant de lecteurs potentiels et de lecteurs occasionnels. Cette masse se partage une gamme très variée de quotidiens qui produisent des discours nuancés voire contradictoires sur un événement. Une telle critique, même

² National commission on the causes and prevention of violence, to establish justice, to instore domestic tranquility, Ed. Award Books, New York, 1969.

³ G.Gerbner., « Violence in television Drama : Trends and Symbolic Functions, in television and Social Behavior », Vol. I, Media Content and Control, G.A Comstock and E.A.Rubinsein, D.C., Government Printing Office, 1972.

partielle, est à notre sens importante pour situer notre travail et délimiter son champ, mais elle est loin, aussi, de nier l'importance de la presse écrite en ce qui concerne la production du sens sur la notion de la citoyenneté pour les individus.

D'un autre point de vue, l'usage du terme presse écrite, exige beaucoup de précautions du fait qu'il est généralisant. Il couvre en fait, un grand nombre de quotidiens qui n'adoptent ni les mêmes stratégies ni la même politique, et par conséquent, produisent des discours variés, voire contradictoires sur une même notion. Chaque quotidien possède sa propre stratégie dans la mesure où il n'est pas une institution chargée d'une mission culturelle; il est aussi une entreprise engagée dans une concurrence commerciale⁴. « Dans son article de 2002, George Gerbner fait remarquer: Nos enfants sont nés dans les foyers où les conteurs dominants ne sont pas ceux qui ont quelque chose à dire, mais un petit groupe de conglomérats mondiaux qui ont quelque chose à vendre »⁵. Il vise certainement les firmes de la production audiovisuelle, mais cela s'applique aussi au système médiatique de manière générale.

Sur le plan politique, les choses ne paraissent pas aussi simples. Ceci nous amène à supposer que si les quotidiens utilisent le même terme « citoyenneté », cela ne veut pas dire nécessairement qu'ils se partagent le sens. Par conséquent, la culture diffusée sur la citoyenneté plonge les lecteurs dans une gamme variée de sens, ce qui est considéré comme acte citoyen pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre.

Problématique

Nous estimons que ces théories proposées peuvent nous aider à trouver des éléments de réponse aux questions suivantes: la presse écrite algérienne en tant que média est –elle un outil de diffusion et d'éducation à la citoyenneté?

La presse nationale joue certainement un rôle important en ce qui concerne la citoyenneté ; cependant, les supports médiatiques produisent diverses perceptions et véhiculent des positions nuancées

⁴ La création d'un journal se fait conformément aux textes qui régissent (SARL ou EURL), et les problèmes avec l'ANEP et l'imprimerie survenus juste après la libération du secteur de la presse écrite montrent l'importance des aspects économiques pour le journal

⁵<http://www.indiatogether.org/2003/jan/med-hoot0301.htm>. Site consulté le 22 juin 2010.

sur cette notion, car la citoyenneté demeure un terme polysémique. On se propose donc de faire, une comparaison de ce qui relève de la production journalistique sur la citoyenneté entre *El Khabar* et *El Moudjahid*. L'hypothèse soutenue est que même si on partage l'usage du terme citoyenneté, cela ne veut pas dire nécessairement qu'on en partage le sens. Nous voulons savoir si la ligne éditoriale (politique du journal) de chacun des deux quotidiens, nés dans des conjonctures historiques différentes, mène à une production mitigée du sens de la citoyenneté, en d'autres termes, on partage le terme, mais on ne partage pas nécessairement la signification. Le sens de la «citoyenneté en chantier», se déplace dans la pensée journalistique, selon la politique du journal, les intérêts et les principes fondateurs historiques du journal lui-même.

Le contexte historique, caractérisé par la conjoncture de la période, pèse sur la production du discours journalistique sur la citoyenneté, et nous supposons que cela ait des incidences sur la ligne éditoriale du journal et par conséquent sur l'opération de l'encodage du discours. Si on prend à titre d'exemple, les quotidiens *El Khabar* et *El Moudjahid*, on s'aperçoit que chacun d'eux a vu le jour dans une conjoncture historique différente. Cela définit en grande partie l'engagement politique de l'organe en question. Pour être plus clair, *El Moudjahid* est né pour être le porte parole d'un discours nationaliste et la voie du FLN comme le précise Monique Gadant dans son ouvrage : *Islam et nationalisme en Algérie*⁶. Il est évident que dans un contexte colonial, la presse nationale dite « indigène », censée être à l'écoute du discours nationaliste, et aux revendications identitaires et, pour être fidèle à l'engagement nationaliste, la ligne éditoriale devait adopter et défendre ce discours⁷.

Il serait pertinent de savoir si la fidélité du journal à sa tendance nationaliste ne se confond pas avec le sens attribué à la citoyenneté,

⁶ GADANT.M., *Islam et nationalisme en Algérie*, d'après EL Moudjahid organe central du FLN de 1956 à 1962, L'harmattan, 1988.

⁷ Deux ouvrages rendent compte de ce parcours, le premier est celui d'Ihaddaden. Zahir., *Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, ENAL : Alger, 1983. Le deuxième plus récent est celui de Guechi .Fatima -Zohra., *La presse nationale de langue arabe, 1946- 1954, enjeux politiques et jeux de plumes*, Edition Bahaeddine : Constantine, 2009.

et si cet engagement n'a pas d'incidences sur la production du sens en ce qui relève de la citoyenneté.

Le quotidien *El Khabar*, quant à lui, est né après les émeutes d'octobre 1988 (loi de 1989) de la volonté de jeunes journalistes, certains parmi eux issus de la presse étatique. Les défis et les enjeux ont eu certainement un impact sur ces intellectuels. Nous supposons que leurs interprétations de la citoyenneté ne soit pas la même que celle qu'on retrouve chez les journalistes du quotidien *El Moudjahid*.

Méthodologie

Le travail entrepris s'est effectué en deux étapes ;

- la première concerne le contenu des écrits journalistiques. Nous avons estimé qu'il est pertinent d'entamer dans cette phase une analyse de contenu des écrits. Cela permet de vérifier la première hypothèse qui concerne le discours sur la citoyenneté, donc cette analyse de contenu vise à repérer des indicateurs en mesure d'expliquer s'il y'a une différence entre les deux quotidiens en ce qui concerne la production du discours sur la notion de citoyenneté.

- en deuxième phase, nous avons dû nous rapprocher des acteurs principaux (les journalistes), pour nous renseigner sur deux éléments, à savoir, les conditions qui affectent la production du discours journalistique sur la citoyenneté, et tenter non seulement d'explorer les indices de divergences sur la notion elle-même, mais plus encore sur les raisons qui sont à l'origine des visions différenciées sur la question, de l'autre. Pour concrétiser cet objectif, nous avons élaboré un guide d'entretien en vue de recueillir des données auprès des journalistes.

L'agenda ou l'intérêt du sujet pour la presse

Selon la théorie de *l'agenda setting*⁸, un sujet d'ordre général ne devient important pour les individus, que si les moyens d'information lui accordent de l'importance. En nous appuyant sur cette hypothèse formulée par la théorie de l'agenda, on se demande, à quel point *El Moudjahid* et *El Khabar* ont focalisé sur la question qui nous intéresse ? En vue de rendre la théorie de l'agenda

⁸ -MacCombs. M and Shaw.D.,«The agenda setting function of mass media», Ed. Public opinion Quarterly , vol. 36, 1972.

opératoire pour l'analyse, il fallait s'attarder non seulement sur le nombre des articles qui traitent de cette question, mais aussi cibler les pages, les rubriques et les emplacements choisis pour l'évoquer. Le suivi des numéros sur une longue durée, permet de situer la position du journal vis-à-vis de la citoyenneté, et dans ce cas c'est chaque numéro du journal pris dans sa totalité qui devient l'unité d'analyse.

Dans sa version du 26-10-2010, *El Moudjahid* affiche en première page le titre suivant : « La 30^e édition s'est ouvert hier à Alger », et en caractère presque illisible, accompagner, d'un sous-titre attestant qu'il s'agit bien du sujet qui nous intéresse, « Comment former un bon citoyen ? ». Nous rappelons que cet article fait partie de la couverture destinée au forum sur : « L'éducation et la citoyenneté ». Bien que l'événement fut annoncé en première page, il fallait, lire l'article et parcourir les pages, pour décrypter: « éducation et citoyenneté » à la page douze, dans la rubrique « coopération ». Ce n'est pas la nature du sujet lui-même qui ordonne son apparition et par conséquent son importance, mais plutôt la logique par laquelle le journal définit l'importance des événements. Le forum n'a pas été traité comme un débat national portant sur la citoyenneté, mais comme une occasion pour parler de l'ONG « Forum de la pensée arabe »⁹ et notamment de son secrétaire général, Houmam Ghassib. C'est pour cela qu'il a été décalé vers la rubrique « coopération ».

Mais dès la première page où l'événement a été annoncé, le caractère d'imprimerie moyen réservé au titre est largement dominé par un autre sujet qui relève des activités des institutions nationales : « Des questions et un diagnostic sans complaisance ». Il est par ailleurs, accompagné d'un autre affichage moins apparent : « Fin du débat, hier soir, autour de la déclaration de la politique générale du gouvernement ». L'image relative à cet événement est là pour annoncer toute l'importance de l'activité de l'APN. En ce qui concerne le contenu, ces articles paraissent en pages deux, trois et quatre, qui sont les pages les plus importantes du quotidien du point de vu de la priorité. Il est clair que pour le journal, il y-a des évènements nationaux importants et ceux qui le sont moins.

⁹ ONG, créée en 1981 à Amman, capitale de Jordanie, sur l'initiative du prince Hassan Ibn Talal, et un certain nombre de penseurs arabes.

Nous avons suivi le reste des numéros en considérant que cela nous permettra de savoir quelle importance sera attribuée à cet événement dans les jours qui suivent. *El Moudjahid* du 27-10-2010 va accorder la priorité à l'ouverture du Salon international du livre (SILA) par le président et sa visite à Ouargla pour l'inauguration de l'année universitaire. Le même journal consacre la deuxième priorité au suivi des activités de l'APN et leur réserve la totalité de la page cinq. Pour le suivi du débat sur la citoyenneté, le journal laisse un petit espace au bas de la page sept, dans la rubrique « nation », après avoir donné la priorité dans la même feuille à d'autres événements.

Concernant la couverture de ce forum, le quotidien *El Khabar*, n'a annoncé aucun titre sur le forum en première page, mais sur sa vingt-quatrième, qui représente après la page une, la deuxième sur le plan de l'importance, le quotidien affiche en bande lisible « Les Arabes ne font pas la différence entre nationalisme et citoyenneté ». Après cet article, les numéros suivants n'abordent plus l'événement préférant s'intéresser à d'autres activités.

Nous constatons que cet événement n'a pas suscité un vrai débat autour de la question de la citoyenneté en Algérie; il aurait même pu passer inaperçu s'il n'y avait pas eu la présence de personnalités connues dans ce forum. Il reste à noter qu'il s'agit d'une remarque à la marge, déclarant que la rencontre elle-même a été organisée sous le thème « Education et citoyenneté », et que cela diffère de l'appellation « Education à la citoyenneté ».

La citoyenneté au centre de la polysémie

Nous avons suivi la démarche des deux quotidiens en essayant de nous attarder sur les articles qui traitent de la question de la citoyenneté de manière directe. *El Moudjahid* du 2 avril 2009 publie un article sur la question ayant comme titre : « Etre citoyen, c'est avoir des droits et des devoirs » ; il s'agit dans ce papier d'un discours prononcé par le secrétaire général de l'instance exécutive du parti du Front de Libération Nationale, lors d'un meeting populaire consacré au soutien d'un candidat à la présidentielle, en occurrence A. Bouteflika qui se présente pour un troisième mandat. Le discours fait la part des choses en ce qui concerne les droits et les devoirs du citoyen. Il précise qu'il est du devoir du citoyen de participer au

scrutin ; en ce qui concerne les droits acquis par les citoyens en matière de logement, éducation, santé et transport entre autres, il énumère lors de ce discours les réalisations depuis 1999. Cette perception du pacte revient à travers d'autres discours publiés par le journal. C'est ainsi que l'auteur de l'article : « Bilan d'exécution du plan d'action du gouvernement : un projet de société porteur de sens patriotique », reprend les mêmes arguments pour convaincre le lecteur que le processus entrepris par les pouvoirs publics vise la concrétisation des droits du citoyen, on lit notamment : « Le débat qui s'est engagé au parlement national a donné un aperçu des progrès enregistrés par le processus démocratique ..., en même temps que l'annonce de la série de mesures aux plans économique et social qui changeront radicalement le paysage national et la vie des Algériens ...Il y a trois décennies, lorsque les députés ont attiré l'attention du premier ministre sur les aspects précis de l'action gouvernementale c'était pour corriger cette action dans le sens de la demande citoyenne locale comme nationale ». A travers les réalisations, le citoyen bénéficie de ces droits, et il est censé faire son devoir en votant pour le président sortant.

Mais un autre discours de la même personnalité va nous livrer une autre explication de la citoyenneté. Dans sa version du 26-10-2010, *El Moudjahid* affiche en première page le titre suivant : « La 30^e édition s'est ouverte hier à Alger », accompagné en tout petits caractères, d'un sous-titre indiquant qu'il s'agit bien du sujet qui nous intéresse, « Comment former un bon citoyen ? ». Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN, dans son discours inaugural, au forum signalé plus haut, avance une autre version de la citoyenneté de manière à prendre en considération l'appartenance arabe des coorganisateur du Forum. C'est pour cela d'ailleurs qu'il ne manque pas de préciser que : « la citoyenneté rassemble les arabes, partout où ils sont », toutes les autres idées développées ne vient que conforter cette proposition principale. Il affirme que : « Le système éducatif devrait mettre à profit notre réservoir de valeurs pour conforter la citoyenneté, non pas au sens chauvin mais au sens d'une appartenance à une nation avec les droits et obligations de chaque citoyen ». Cette perception reflète un sentiment de crainte que la citoyenneté ne prenne une tendance qui ne convergerait pas avec la définition donnée à « l'identité algérienne » par la constitution.

Cette crainte provient, semble-t-il, d'une perception confuse du nationalisme et de la citoyenneté comme étant deux rapports concurrents à l'Etat, et que l'un est condamné à disparaître pour laisser place à l'autre. Le nationalisme relève désormais du sentiment d'appartenance à l'Etat et la Nation au sens large du terme (l'histoire, culture...), tandis que la citoyenneté concerne le rapport gouvernés/ gouvernants.

En ce qui concerne les pratiques citoyennes en matière de participation à la bonne gestion des ressources en eaux, le journal, précise : « Cet acquis doit être préservé par une démarche lucide et solidaire visant à traduire dans les faits et les actes les plus anodins, la notion d'économie de l'eau dans les différents usages domestique, agricole, industriel car la ressource est fragile. Sa préservation, son utilisation raisonnée sont un signe d'éveil à la citoyenneté, par une prise de conscience à la hauteur des enjeux ».¹⁰

A partir de ces interprétations données à la citoyenneté, on peut dire que la notion n'a pas encore un sens précis. Elle peut être modelée de façon que le discours corresponde à l'événement et selon les objectifs visés. Le sens utilisé de la notion n'est pas celui qu'elle prend par elle-même, mais celui donné par la nature de l'événement. En somme, elle est interprétée selon les enjeux et les événements du moment, et tels que ciblés par le locuteur.

Concernant la couverture de ce forum, le quotidien *El Khabar*, affiche avec une bande lisible, comme nous l'avons dit : « Les Arabes ne font pas la différence entre nationalisme et citoyenneté ». Cette confusion mérite certainement d'être soulevée, mais ce n'est pas là, à notre sens, le plus important pour notre sujet. Le papier adressé au journal par l'auteur pouvait informer les lecteurs, notamment ceux qui suivent ce débat à travers la presse. En lisant, le titre et son rapport avec le contenu, on peut déceler l'aspect sensationnel du titre. Dans le contenu, l'auteur laisse cette confusion de côté et focalise sur les interventions des académiciens qui ont soulevé la question de *l'injustice* dans les pays arabes, comme situation défavorable à l'exercice de la citoyenneté.

¹⁰- Article *EL Moudjahid* du 25-08-2010 publié sur site NOUARA <http://www.nouara-algerie.com/article-gestion-de-l-eau-en-algerie-ressources-hydriques-relever-le-defi-de-l-eau-douce-par-el-moudjahid-55943380.html> (site consulté le 13-10-2010).

Les exigences des orientations du journal mènent de manière implicite ou explicite vers une certaine sélectivité qui s'exerce à plusieurs niveaux. Elles rendent l'activité du journaliste *gate-keeper*¹¹ plus accentuée. Ce dernier «choisit certaines nouvelles dans la masse d'informations dont il dispose et en exclut d'autres. La nature de l'information, les connaissances dont le public dispose dépendent de la sélection opérée par le *gate-keeper* »¹².

Pour Noam Chomsky et Edward Herman, le choix des informations à publier et des événements à couvrir qui paraissent comme étant une pratique émanant de la volonté du journaliste, ne sont au fond que les choix du média. L'activité du journaliste est, en fait, guidée par des éléments structurant le champ médiatique; pour clarifier cet élément, ils disent : « Pour nous, ce que font les journalistes, ce qu'ils considèrent comme information digne d'intérêt et les présupposés sur lesquels se fonde leur travail, s'explique généralement très bien par le seul jeu des incitations, pressions et autres contraintes que prend en compte une telle analyse structurelle »¹³. C'est pour cela d'ailleurs qu'un autre exercice de contrôle et de sélection s'exerce au niveau du journal lui-même (selon la distribution des rôles et des missions : chef de rubrique, rédacteur en chef, ou directeur de publication), en vue de filtrer la matière à diffuser.

Nous avons mis, le mot *injustice* plus haut en italique, parce que l'article a été sélectif en focalisant sur quelques mots prononcés lors du forum, et *injustice* convient parfaitement à la tendance du journal qui ne cesse de soulever ce qu'il considère comme inégalités dans la société. Nous savons que le journal *El Khabar* est venu au monde juste après les émeutes d'octobre 1988 à l'initiative des journalistes qui travaillaient à l'époque à Echaâb et Al Massâa notamment. Donc la conjoncture de l'époque a donné lieu à l'apparition d'un discours

¹¹ *Gate-keeper* un concept développé par White David Manning depuis 1950, White David Manning. (1964). « The 'Gatekeeper': A Case Study In the Selection of News, In: Lewis A. Dexter / David M. White (Hrsg.): *People, Society and Mass Communications*. London S. 160 – 1.

¹²- Isabelle Veyrat-Masson « Les recherches sur les campagnes électorales à la télévision », *Temps des médias* 2/2006 (n° 7), p. 15. URL: www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2006-2-page-289.htm. DOI : 10.3917/tm.007.0289. Site consulté, le 27-07-2011.

¹³- Chomsky .N et Herman E., *la fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Agone : Marseille, 2008, p10.

journalistique dénonciateur de différentes formes d'injustices, cela va permettre au journal de miser sur un large public qui se sent victime d'une manière ou d'une autre de la *Hogra* pour reprendre le terme populaire largement usité en Algérie. C'est à partir de là, que la notion de citoyenneté est allée chercher son sens dans les orientations de ce journal, une situation qui va cadrer la citoyenneté plutôt dans la case des droits du citoyen, la nécessité de miser sur les dénonciations et les revendications citoyennes. En somme, à travers ce discours, on comprend comment *El Khabar* se constitue en porte-parole des couches victimes de l'injustice et cherche à occuper une fonction tribunitienne au sens gramscien assurant par la même occasion au journal une grande distribution. Mais d'autre part, c'est, un quotidien qui va occuper le terrain avant les autres, en opérant dès 1989 le passage du discours qualifié de « *langue de bois* » vers un nouveau discours qui critique les pratiques des responsables quel que soit leur statut politique ou social.

Nous n'étions pas trop étonnés de voir que les explications fournies par les journalistes eux-mêmes sur l'usage de la notion puissent refléter des carences et des confusions. C'est ce qui ressort des réponses des journalistes aux questions que nous leur avons posées : (Quels sont à votre avis les critères requis pour désigner un bon citoyen ? D'après vous, y a-t-il une différence entre citoyenneté et nationalisme. Si oui, quelles sont les différences ?

Avant même de poser la question à B.A correspondant, 37 ans, en nous limitant à l'informer sur l'objectif de notre travail qui consiste à comprendre les perceptions des journalistes en ce qui relève de la notion de citoyenneté, ce dernier s'empresse de dire :

« On ne comprend rien à cette notion de citoyenneté, les uns disent c'est le nationalisme, les autres par contre l'expliquent par la nationalité, et on entend de toutes les couleurs sur la citoyenneté ».

La confusion n'est pas présente seulement dans les déclarations des journalistes, en fait les interventions prononcées lors du Forum la reflètent dans une large mesure. M. Kamal Abdellatif, professeur de philosophie politique et de la pensée arabe contemporaine au Maroc a souligné, dans son intervention ayant pour intitulé : "Obstacles de l'éducation à la citoyenneté dans la société arabe", *que la citoyenneté dans les pays occidentaux, est la résultante de*

confrontations et d'accords qui diffèrent selon les groupes, les peuples, les époques et les conditions historiques, soulignant que les pays se conforment au concept de citoyenneté pour asseoir un lien social nouveau qui transparait dans la place de l'individu citoyen dans la société. Les participants ont indiqué, lors du débat qui a suivi ces communications, *que la citoyenneté était ce sentiment qui habite l'homme même s'il se déplace pour vivre sous des lois étrangères* ». La présidente de la commission arabe des droits de l'homme Mme Violette Daguerre (Liban) a, pour sa part, *affirmé que l'identité de l'homme est formée de plusieurs entités qui peuvent se rejoindre comme elles peuvent se rejeter, soulignant que seul le lien juridique peut unir le citoyen à la société dans laquelle il vit et qu'il suffit que ce citoyen respecte les lois du pays pour être considéré comme "un bon citoyen"*.

C'est dans ce sens qu'un autre journaliste, nous confirme cette idée en disant :

« Jusqu'à ce jour je considère que ce terme citoyenneté est étranger pour moi. En tant que journaliste, je ne sais pas comment traiter ce sujet, si mon journal me demandait d'écrire sur cette question je ne sais pas par quoi je vais commencer »

Il n'est pas le seul à se prononcer sur la confusion, puisqu'un de ses collègues, nous faisant part d'un débat au sein du bureau sur cette notion, déclare :

« Lors de ce débat les uns ont considéré qu'il suffit d'avoir la carte d'identité nationale pour être citoyen, d'autres collègues n'étaient pas d'accord mais sans pour autant nous expliquer pourquoi. Jusqu'à ce jour je considère ce terme citoyenneté comme flou pour moi et pour la société. Lors d'une rencontre avec un président d'un parti, il m'a dit tu n'es qu'un individu algérien qui possède une carte d'identité nationale, mais tu n'es pas un citoyen algérien ».

Ce qui est le plus important à prendre cependant en considération, c'est que les divergences ne se révèlent pas selon l'appartenance des journalistes aux différents quotidiens, et les positions reflétées par les journaux ne relèvent pas de la volonté des journalistes ou des correspondants. Seulement ces derniers exercent le self-control pour ne pas voir leurs projets d'articles rejetés par les rédacteurs en chef qui exercent le contrôle sur ce qui passe et ce qui ne passe pas. Plusieurs correspondants proposent des titres pour

leurs articles mais qui ne sont pas retenus, paraissent sous d'autres titres que les responsables choisissent, pour attirer le lecteur ou pour éviter les problèmes qui peuvent surgir avec les institutions ou les personnes.

Droits et devoirs : perceptions mitigées

On ne peut dans aucun cas aborder la question de la citoyenneté sans pour autant évoquer les points importants liés de manière très étroite à cette question. Il s'agit en fait non seulement de la dualité droits/ devoirs, mais plus encore de la parité c'est-à-dire les limites de chacun deux. Donc, au niveau de la presse, l'écriture focalise telle sur les droits et les devoirs, ou les écrits penchent – ils plutôt vers un côté et négligent l'autre ?

L'analyse de contenu des articles des deux quotidiens vise à comprendre si ce sont les droits qui sont mis en avant ou plutôt les devoirs, considérant que la citoyenneté elle-même exige une nouvelle considération de ce rapport. Les écrits reflètent-ils un consensus sur la question ?

Les résultats montrent que le rapport vis-à-vis des droits et des devoirs n'est pas le même dans la mesure où il est lié aux enjeux de chaque journal. Si *El Moudjahid* du 1^{er} avril 2008 consacre sa première page aux élections en essayant de mettre en valeur la motivation des citoyens traduite par leur nationalisme (grand drapeau national) ; ce n'est pas le cas pour *El Khabar*, qui dans sa livraison de la même date fait apparaître en grand titre « 17 mille algériens privés de leurs droits politiques et civiques à Tamanrasset ». Dans ce numéro comme pour tous les numéros traités, nous pouvons constater que les obligations du citoyen vis-à-vis de l'Etat et ses droits ne sont pas perçues de la manière dans les deux quotidiens.



El Khabar, la une du 01-04-2008

El Moudjahid, la une du 01-04-2008

Tous deux abordent peu ces droits et ces devoirs dans le cadre d'un débat explicite sur la citoyenneté, mais c'est à travers la lecture des différents numéros qu'on peut constater qu' *El-Khabar* se situe plus de manière délibérée du côté des revendications des droits des citoyens du moment qu'il mise sur un lectorat envahi par le sentiment d'injustice, alors que *El Moudjahid* continue de valoriser les différentes réalisations du gouvernement et vise à montrer à travers cette démarche que le régime ne fait que travailler pour assurer aux citoyens leurs droits, et que ces derniers doivent remplir leurs devoirs souvent réduits à la participation aux élections. Nous constatons qu'au centre de la première page, *El Moudjahid* a publié une photo «d'une main qui pose le bulletin de vote dans l'urne», accompagnée d'un titre qui appelle les citoyens à l'exercice de leur devoir, «20.595.683 électeurs appelés à voter»¹⁴. Il est de même

¹⁴ *El Moudjahid*, n°13548 du 1^{er} Avril 2009, p 01.

précisé qu'il s'agit d' « *Une campagne marquée par le seau de la réconciliation nationale* ». Pour inscrire la participation aux élections dans un cadre nationaliste, la 32^{ème} page, dont l'importance vient juste après la une, laisse apparaître la photo du président accompagné de Belloumi portant les couleurs nationales.

Ceci alors même qu'*El Khabar*, publie au milieu de la une, la photo de cinq citoyens tenant à la main les documents d'identité (CIN, passeport, carte de vote, ou permis de conduire), illustrant un article ayant pour titre: « 17 mille privés de leurs droits politiques et civiques à Tamanrasset ». Pour plus de précision apparaît un autre titre mettant plus les points sur les « i » : « *Donnez nous nos droits ou expulsez nous hors du territoire algérien* ». Le journaliste s'est éclipsé ainsi, pour mettre le lecteur face à un discours des citoyens qui revendiquent le droit à la citoyenneté. On ne saurait être plus expressif pour montrer l'absence des droits primordiaux. Dans cette même lignée, le numéro du 02 -04-2009 sur la page « vitrine », le même journal réitère sa posture revendicative en publiant un grand titre : « *Les médecins font du commerce avec la vie des malades atteints des insuffisances rénales* ». Pour confirmer cette position il publie toujours sur la même page un autre titre « *1300 accidents à l'origine du décès de 400 travailleurs dans les chantiers de construction* », avec comme illustration, une photo d'un travailleur décédé suite à un accident du travail.

Ces divergences sont-ils liées à la ligne éditoriale ou aux perceptions différenciées des journalistes eux mêmes ? Les entretiens effectués auprès des journalistes nous révèlent les discordances entre la ligne éditoriale qui peut être définie à travers une lecture des numéros sur une longue durée et les perceptions du journaliste. C'est ce qu'on peut comprendre en écoutant les réponses d'un journaliste du quotidien *El Moudjahid* qui développe une position qui n'est pas celle du quotidien:

« *Je crois qu'on utilise le mot citoyen alors qu'il faut dire seulement individu algérien ; la citoyenneté a un certain nombre de conditions, des droits et des devoirs, ici en Algérie, cette liste des droits et des devoirs s'élabore et se pratique hors contrat de la citoyenneté. Parmi les droits, il y a le logement, le travail, l'assurance, si l'Etat arrive à garantir ces droits on peut parler de citoyenneté* ».

Ce qui est important à notre sens dans cette déclaration, c'est que le journaliste est au courant qu'il y a déjà une définition des droits et devoirs, mais seulement ces derniers ne sont pas considérés dans une perception globale de la citoyenneté, c'est ce qui explique justement pourquoi la perception de ces droits et de ces devoirs se déplace selon des objectifs qui changent continuellement.

Droit au boycott : exigences du journal et liberté du journaliste

Dans un article d'*El Moudjahid*, du 2-4-2009, intitulé « Une culture démocratique émergente », le rédacteur commence par présenter les arguments en faveur d'une campagne électorale réussie, où « les médias lourds ont assuré l'équité entre les candidats à la présidentielle », ces supports médiatiques accusés à chaque scrutin de servir plus un candidat au détriment des autres. En conclusion, il met l'accent sur « l'engouement avéré des électeurs » pour réfuter les preuves de ceux qui soutiennent la position du boycott, en somme, toutes les conditions qui garantissent un scrutin démocratique sont là, aucun recours au boycott n'est justifié.

L'écrit comme produit final livré aux lecteurs, est la résultante d'un processus complexe qui engage la responsabilité du journal. De ce fait, le journaliste doit se plier aux orientations de l'organe, par contre, le débat oral (au cours des entretiens) n'engage que peu le journaliste libéré des contraintes de l'exercice de la fonction, un journaliste du même quotidien lors d'un entretien déclare ceci :

« Il est du droit du citoyen de choisir de décider en ce qui concerne la participation ou le boycott des élections, et le pouvoir n'est pas encore convaincu que le citoyen a le droit au boycott du moment qu'il a ses propres justifications. Il peut boycotter pour punir à titre d'exemple des responsables locaux. Les citoyens sont conscients et ils comprennent bien la nature de leurs actes, des fois ils mettent des bulletins vides, des fois ils dessinent sur le bulletin pour exprimer leurs opinions ».

Pour mieux comprendre les approches sous-tendues par les deux visions (nationaliste et citoyenne), nous avons posé aux journalistes la question suivante : Les écoles « incitent » les élèves à être présents lors de la levée du drapeau national ; pensez-vous que cela est un

moyen efficace pour former un bon citoyen ? Si non qu'est-ce que vous proposez ?

« Le citoyen a le droit de se tenir debout « salut du drapeau », et a le droit de ne pas le faire, vous êtes au courant peut être de l'affaire des Imams, c'est des salafistes ; la citoyenneté d'une part garantit le droit à la croyance religieuse mais si on les punit, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas respecté la citoyenneté, mais parce qu'ils n'ont pas respecté le nationalisme, Je crois que ce sont des victimes dans la mesure où il n'y a pas des limites claires entre le nationalisme, la citoyenneté, la religion »

Son collègue du journal *El Khabar*, a considéré qu'il est important de voir de près comment les individus réagissent lorsqu'on leur impose des choses dont ils ne sont pas convaincus :

« Même lorsqu'on oblige les gens ce n'est pas cela la solution, j'ai assisté à des scènes caricaturales. Une fois, j'étais invité à une rencontre, et au moment où on était debout pour le drapeau national, il y'avait un barbu à côté de moi qui était debout, mais il récitait des versets coraniques et il demandait pardon au créateur. A mon sens, il était convaincu qu'il faisait quelque chose qui rentre, pour lui, dans le cadre de l'interdit religieux ».

Nous avons, de même, à cette occasion estimé qu'il était important de savoir si les journalistes, eux-mêmes, bénéficiaient des droits de la citoyenneté, d'autant plus que le droit de la liberté d'expression a été longtemps revendiqué non seulement par les professionnels des médias mais par la communauté intellectuelle dans son ensemble. Dans cette perspective, nous avons posé la question suivante aux journalistes : Avez-vous eu des difficultés auparavant avec le rédacteur en chef ou autre sur le contenu d'un article en rapport avec la citoyenneté et le nationalisme ? Si oui, quelles étaient les remarques et les suggestions émises ; avez-vous accepté et modifier votre texte ? Sans citer exactement des faits, ces journalistes nous ont mis dans le parfum des conditions générales qui entourent l'activité.

« Cette citoyenneté est plus vaste que le nationalisme qui est devenu un registre de commerce ; donne-moi ma liberté comme citoyen et je suis responsable de mes actes ».

Et pour expliquer comment le nationalisme est exploité pour le mettre en opposition avec l'exercice de la citoyenneté, l'enquête nous explique comment dans le métier lui-même l'écriture journalistique est traversée par les confusions entre ces deux catégories. Non seulement la citoyenneté fait l'objet de plusieurs interprétations qui obéissent à la nature de l'événement, mais le nationalisme lui-même devient un outil pour freiner les pratiques qui s'inscrivent dans le cadre de la citoyenneté.

« Le développement de la pensée sur la citoyenneté permet à l'Etat de se développer. Nous, comme journalistes lorsque nous écrivons des choses qui ne plaisent pas aux uns et aux autres on nous dit: vous n'êtes pas nationalistes, bien que ce qu'on écrit n'a pas de relation avec la question. Cela nous est arrivé une fois lorsqu'on a écrit sur les activités du Wali. Alors que la citoyenneté garantit le droit à la liberté d'expression, les journalistes écrivent mais ils doivent exercer le self control pour éviter d'être accusés de ne pas être nationalistes ».

Pour permettre à la culture citoyenne d'émerger à travers la presse, cela suppose que les journalistes doivent maîtriser cette question ; c'est pour cela que nous avons abordé un autre aspect lié à la formation des journalistes, en essayant de comprendre comment ces derniers se forment leurs opinions sur cette notion. La majorité puise dans les articles de la presse écrite en premier lieu et comme ces derniers sont rares, cela ne permet pas d'en savoir plus. Les articles publiés dans les ouvrages ou sur Internet, ne font l'objet de lecture que pour une minorité, et ce sont les journalistes de formation francophone qui s'appuient le plus sur ce support. Cependant, les activités qui permettent de débattre de la question sont très rares.

Le droit du citoyen à l'information

Dans cet ordre d'idées nous évoquons le droit du citoyen à l'information, ce qui suppose, pour permettre d'informer les citoyens, au préalable que les journalistes ou correspondants aient une connaissance de base sur cette question, alors que, seulement quelques-uns d'entre eux, puisent par ci et par là pour se construire une vision sur la notion, et pour confirmer le manque de formation un correspondant nous dit :

« Il n'y a eu aucune activité pour débattre de la question de la citoyenneté, et je pense que les journalistes en ont des opinions contradictoires parce qu'il n'y a eu aucune formation sur cette question ; pour moi c'est juste quelques lectures et nous avons tenté, avec des collègues de fonder une association sur la citoyenneté, mais le projet n'a pas vu le jour ».

Dans une pareille situation, le journal et le journaliste peuvent – ils assurer au citoyen l'information fiable sur ce sujet? Les médias sont censés, eux-mêmes, attirer l'attention sur ces confusions. Du moment que chaque quotidien possède sa propre stratégie et, dans la mesure où il n'est pas une institution chargée d'une mission culturelle et qu'il est aussi en entreprise engagée dans une concurrence commerciale, l'adoption du sens de la citoyenneté, tel que décliné à travers les travaux académiques, trouve des difficultés à s'imposer dans la politique éditoriale. C'est pour cela qu'il est changeant de manière à converger avec la tendance générale du journal.

Conclusion

L'adoption du sens de la citoyenneté, en s'appuyant sur les travaux académiques, trouve des difficultés à s'insérer dans les orientations du journal. S'imposent ainsi des interprétations qui ne doivent pas heurter sa tendance générale, ou se présenter comme contradictoires à ses orientations. Du moment que la citoyenneté évoque les droits et les devoirs, l'écriture journalistique paraît sélective selon les objectifs des quotidiens ; les uns focalisent sur les droits et d'autres sur les devoirs. Chaque quotidien a sa propre manière de présenter les droits et devoirs au lecteur. Cela ne reflète pas une position réelle vis-à-vis de la citoyenneté en tant que telle, mais à l'égard des objectifs du journal. Ce dernier n'a pas été créé pour diffuser une culture citoyenne délibérée. La ligne éditoriale d'*El Moudjabid* date des années cinquante et, à travers l'histoire, le journal s'est forgé des principes de base et chaque notion et catégorie usitées doivent converger avec les orientations définies. De la même manière, *El-Khabar* inscrit sa tendance dans les dénonciations de ce qu'il considère comme injuste. Ce journal est venu au monde juste après les émeutes d'octobre 1988 et à l'initiative de jeunes journalistes de l'époque. Donc la conjoncture a donné lieu à

l'apparition d'un discours qui marque la rupture avec « la langue de bois » adoptée depuis l'indépendance jusqu'aux émeutes du 05 octobre 1988, par les journaux proche du système en place. C'est à travers ce discours dénonciateur, que l'organe se constitue comme porte-parole des couches qui se sentent comme victime d'injustice, et par la même occasion, il séduit de larges couches sociales pour s'assurer une grande distribution.

Les entretiens menés auprès des journalistes ne montrent pas des divergences en ce qui concerne la citoyenneté selon l'appartenance au journal. Donc, ces perceptions mitigées dans les journaux ne reflètent pas une position des journalistes qui adopteraient des idées différentes, mais c'est plutôt une position du journal qui émane de son positionnement vis-à-vis de ses lecteurs. Ce positionnement n'est pas dû seulement à une tendance idéologique, mais dépend plus des enjeux commerciaux et politiques.

Les confusions, en ce qui relève de la perception de la notion de citoyenneté est plus présente chez les correspondants arabophones. Au niveau de la langue arabe le mot «Mouatana/ Citoyenneté », se confond avec « Watania/ Nationalisme », tout deux « Mouatana et Watania », se partagent le radical « Watan / Patrie ». Quelques correspondants croient que les deux termes veulent dire la même la chose, et que « Mouatana » a émergé chez nous sous un effet de mode.

La nature du fonctionnement des journaux ne permet pas au citoyen d'accéder à une information de qualité sur la citoyenneté. Du moment que plusieurs facteurs rentrent en jeu, chercher le sensationnel pour séduire, être en conformité avec une tendance politique exige une reproduction du sens de la citoyenneté.

Les numéros des deux quotidiens parus en période des présidentielles du 9 avril 2009, explicitent de manière plus claire leurs orientations de base en comparaison à ceux de 2010. L'événement, par son importance, incite le journal à extérioriser plus ses différences. Toutefois, un travail sur deux quotidiens dans une période limitée est loin de prétendre épuiser le sujet. Dans un champ construit sur le principe de l'accumulation des savoirs, il serait plus intéressant d'élargir le terrain pour embrasser un plus grand nombre de quotidiens, sans oublier l'impact du discours des

médias lourds et les incidences des réseaux sociaux notamment Facebook, Twitter entre autres, qui bouleversent, au fond, l'ordre communicationnel établi. C'est dans cette diversité médiatique et communicationnelle que se dessinent les traits du « bon citoyen », mais avec un portrait qui n'obéit pas aux traditions d'une seule école artistique.

Bibliographie de base

- Chomsky .N et Herman E., *la fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Agone : Marseille, 2008, p10

- GADANT.M., *Islam et nationalisme en Algérie*, d'après *El Moudjahid* organe central du FLN de 1956 à 1962, L'harmattan, 1988.

- Gerbner.G., « Violence in television Drama: Trends and Symbolic Functions, in television and Social Behavior », Vol. I, Media Content and Control, G.A Comstock and E.A.Rubinstein, D.C., Government Printing Office, 1972.

-MacCombs. M and Shaw.D.,«The agenda setting function of mass media», Ed. Public opinion Quarterly , vol. 36, 1972.

-MacCombs. M and Shaw.D.,«The agenda setting function of mass media», Ed. Public opinion Quarterly , vol. 36, 1972.

-National commission on the causes and prevention of violence, to establish justice, to instore domestic tranquility, Ed. Award Books, New York, 1969.

Sites internet

-<http://www.nouara-algerie.com/article-gestion-de-l-eau-en-algerie-ressources-hydriques-relever-le-defi-de-l-eau-douce-par-el-moudjahid-55943380.html> (site consulté le 13-10-2010).

- <http://www.indiatogether.org/2003/jan/med-hoot0301.htm>, site consulté le 22 juin 2010.

Bibliographie complémentaire

-Adorno, T., 1963 «L'industrie culturelle », in communication, n°3.

-Armand, M., 1999 « Histoire des théories de la communication », Alger, éditions casbah.

-Ball-Rokeach, S et Defleur, M, L, 1989 « Théories of mass communication » , 5^e Ed. Longman publishing group, New York., traduit en langue arabe par Kamel, A .La maison internationale de publication et de diffusion, Le Caire, 1993.

-Pronovost G. 1996 « Médias et pratiques culturelle », Ruano-Borbalan , Presses universitaires de Grenoble.

-Scannell, P. 1997: « L'intentionnalité communicationnelle dans les émissions de radio et de télévision », in sociologie de la communication, réseaux, numéro spécial CENT, paris, p884

- Smithe, d, w., 1977 "Communication : a blind spot of western Marxism". Canadian journal of political and social théorie, vol. 1, n°3.

-Unesco, 1982 : « Les industries culturelles : Un enjeu pour l'avenir de la culture ». Paris.

- <http://www.vie-publique.fr>, Mallein, Pet Toussaint Y., 1994 : « L'intégration sociale des TIC : une sociologie des usages », *Technologie de l'information et société*, 6 (4).

- <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/pourquoi-citoyennete-est-elle-toujours-construction.html> : « Pourquoi la citoyenneté est-elle toujours en construction ? »